
MUNICIPALITE

REPONSE ORALE

à la question de Mme la Conseillère communale Nicole Haas Torriani
relative au chauffage des classes de Verdeaux

Renens, le 10 février 2012/AL/ac

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

Lors de la séance du Conseil communal du 10 novembre 2011, Mme la Conseillère communale Nicole Haas Torriani a posé une question sur le chauffage des classes de Verdeaux. En complément à la réponse donnée en séance, il peut être transmis les éléments ci-après.

En fin d'année, un constat complet a été fait sur place et des mesures ont été prises pour améliorer le chauffage du Collège de Verdeaux.

Dans la nouvelle partie du bâtiment, les radiateurs sont équipés de vannes thermostatiques permettant un réglage individuel. Par contre dans le local de chaufferie de l'ancienne partie du bâtiment, seul un départ est prévu pour régler les températures de l'ensemble des classes. De plus, l'installation est composée d'un groupe de vannes chaud ou froid pour du chauffage au plafond et il n'est donc pas possible d'agir sur la température d'une seule salle de classe sans que les autres soient touchées.

Selon les relevés établis, des écarts de températures de 1 à 2°C ont lieu selon la disposition des locaux. Par ailleurs, la sonde extérieure ne prend pas en compte l'ensoleillement dans les classes.

Températures relevées dans les classes le 20.12.2011 à 8h00 :

Classe n° 106 > 20.9°C

Classe n° 115 > 22.5°C

Classe n° 206 > 20.5°C

Classe n° 211 > 22.5°C

Classe n° 213 > 21.4°C

En décembre, il a été procédé à la modification de la température sur la régulation ainsi qu'à une réduction du débit de la vanne du collecteur. Enfin, des modifications supplémentaires ont eu lieu afin d'améliorer le chauffage en optimisant les réglages de la régulation. Depuis, le Service Bâtiments-Domains n'a reçu aucune plainte des utilisateurs.

La Municipalité considère par la présente avoir répondu à la question de Mme la Conseillère communale Nicole Haas Torriani relative au chauffage des classes de Verdeaux.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

Le Secrétaire :

Marianne HUGUENIN (L.S.)

Jean-Daniel LEYVRAZ